

Déclaration de conformité selon la directive européenne 2014/30/EU portant la compatibilité électromagnétique

Nous déclarons que les appareils destinés à être mis sur le marché désignés ci-dessous et les variantes, représentatives de la gamme, satisfont aux exigences des directives 2014/30/EU portant sur la compatibilité électromagnétique (CEM).

La conformité aux normes n'est acquise qu'à la condition de respecter les recommandations d'installation et de raccordement figurant sur les manuels d'utilisation.

Désignation de l'instrument Micro-Pyromètre

Modèles / Séries PV 11

Directives de référence:

Normes standardisées
s'appliquant: DIN EN IEC 61000-6-2:11/2019
 DIN EN IEC 61000-6-4:09/2020

Les étalons nationaux
s'appliquent techniquement en
particulier: ./.

Date / Signature: 18.02.2022

Albert Book

Director Business Unit